



Communiqué de presse

Nîmes, le 26 décembre 2025

Jean-Paul Fournier réélu à la présidence du Conseil de Surveillance du CHU de Nîmes



Le CHU de Nîmes annonce la réélection de Jean-Paul Fournier à la présidence de son Conseil de surveillance et la nomination de Franck Proust au poste de vice-président lors de la séance plénière du vendredi 19 décembre 2025. Ce mandat sera le dernier pour Jean-Paul Fournier avant les élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026.

Une continuité au service de l'excellence et de l'innovation

Cette réélection témoigne de la confiance renouvelée en Jean-Paul Fournier pour poursuivre, encore quelques mois, la dynamique engagée il y a plus de vingt ans afin de faire du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes un établissement d'excellence, à la pointe de l'innovation, doté des technologies les plus modernes, au service d'équipes médicales et soignantes de très haut niveau, mobilisées pour répondre aux besoins de santé de la population de l'ensemble du territoire. Particulièrement mis en avant dans le dernier palmarès national du magazine Le Point, le CHU de Nîmes fait désormais partie des 15 premiers établissements publics de santé et se distingue par de nombreuses disciplines classées dans le top 10 national (cardiologie, cancérologie, appareil digestif...). Ses trois missions essentielles — soins, enseignement/formation et recherche/innovation — s'exercent désormais dans le cadre de l'animation du Groupement Hospitalier de Territoire Cévennes-Gard-Camargue, qui regroupe 17 établissements gardois, dont les centres hospitaliers d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze. Acteur économique de premier plan et pilier de l'écosystème sanitaire et médico-social sur le plan territorial, il est le 1er employeur du département et s'inscrit pleinement dans la politique d'attractivité de la Ville et de la Métropole de Nîmes.

Jean-Paul Fournier, Président réélu du Conseil de Surveillance du CHU de Nîmes :

« C'est avec reconnaissance pour le chemin parcouru au cours des vingt dernières années que j'accomplirai ce dernier et court mandat de président du Conseil de surveillance du CHU de Nîmes. Ces années passées au service du CHU ont été une aventure humaine exceptionnelle. Avec l'ensemble des membres du conseil, dont Franck Proust, nommé vice-président, je continuerai à porter haut les valeurs de notre établissement, à soutenir le formidable travail réalisé au quotidien par l'ensemble des équipes médicales, soignantes, mais aussi techniques, logistiques et administratives de notre CHU. Depuis sa création, il répond avec talent et humanité aux besoins de santé de la population de notre territoire et fait la fierté des Nîmois et des Gardois. »

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication & des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication & des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr

Le Conseil de surveillance : un organe clé de la gouvernance des centres hospitaliers

Composé de représentants élus des collectivités territoriales, de représentants des professionnels de l'établissement, ainsi que de personnalités qualifiées issues de la société civile ou du monde associatif, et incluant l'autorité de tutelle, les facultés de santé et l'Université, le Conseil de surveillance est un organe de gouvernance. Il assure la supervision de la gestion et de la stratégie des hôpitaux publics, valide les propositions formulées par la direction et suggère les orientations à suivre pour répondre de manière optimale aux besoins de santé de la population. Il garantit également la pérennité des missions de soins, d'enseignement et de recherche, propres aux centres hospitaliers universitaires.

Plus d'information sur www.chu-nimes.fr

Contacts presse

Michaël VIDEMENT– Directeur de la Communication & des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication & des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr